

trop, car il y en a à peine douze qui restent pour porter les messages des députés à l'extérieur. Je crois que les députés trouveraient très ennuyeux, si, lorsqu'ils veulent envoyer un messenger en ville pour leurs affaires, ils n'en trouvaient pas.

Pour payer les services supplémentaires rendus par des membres du service civil, employés dans le bureau du greffier de la couronne en chancellerie et dans le département du Secrétaire d'Etat..... \$127 00

Sir CHARLES TUPPER: Ce crédit est pour les commis employés à préparer les listes électorales et qui n'ont pas pu être payés par le greffier de la couronne en chancellerie vu qu'ils appartenaient au service civil. La besogne était si pressée, que des commis d'autres ministères ont été employés et la seule manière dont on pouvait les payer était de mentionner leurs noms ici.

Le comité se lève et fait rapport des résolutions.

A six heures, l'Orateur quitte le fauteuil.

Séance du soir.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

Bibliothèque du parlement..... \$1,815

M. MILLS (Bothwell): Quel est cet ouvrage de M. Barthe dont nous demandons cinquante exemplaires?

Sir HECTOR LANGEVIN: Ce sont les "Souvenirs d'un demi-siècle," par M. Barthe, un ancien député, le frère de celui qui était ici il y a huit ou dix ans. C'est un ouvrage que nous avons cru acheter, pour faire des échanges.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Quelle en est la nature?

Sir HECTOR LANGEVIN: Ce sont ses souvenirs de l'histoire du Canada depuis un demi-siècle.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Quelle est cette moitié du siècle?

Sir HECTOR LANGEVIN: Je crois que l'ouvrage va jusqu'à il y a environ dix ans; je n'en suis pas bien sûr.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: C'est payer très cher un ouvrage de ce genre.

M. MILLS (Bothwell): Je me permettrai de demander si, dans nos échanges des Etats-Unis, d'Angleterre, de France, etc., nous recevons autre chose que des documents publics. Recevons-nous des livres de littérature ou d'histoire?

Sir HECTOR LANGEVIN: Je n'en suis pas sûr, mais je me rappelle que nous avons reçu de France un certain nombre de livres qui n'étaient pas des documents publics.

Dépenses faites en vertu de l'Acte du Cens électoral..... \$150,000

M. JONES: Ce crédit est pour les reviseurs?

Sir CHARLES TUPPER: C'est pour l'Acte du Cens électoral et pour toute la revision, les reviseurs, les greffiers et tout ce qui s'y rapporte.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Nous devons savoir sûrement ce que le montant va être. Le gouvernement a dû arrêter le montant qui doit être payé aux divers juges et autres fonctionnaires qui ont agi comme reviseurs. Nous voyons des paiements à compte de \$200, \$400 et \$500, selon le cas, pour un ou plusieurs comtés; mais, aujourd'hui, bien que vous demandez \$150,000, la Chambre a parfaitement le droit de savoir quelle allocation réelle l'on a faite à ces fonctionnaires pour leurs travaux.

Sir CHARLES TUPPER: Cela n'a pas été réglé d'une façon définitive.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Eh bien, M. le Président, je crois que cela devrait être réglé. Il s'est écoulé plus d'une année depuis que ces fonctionnaires ont com-

mencé leurs travaux, et, assurément, dans cet intervalle, le gouvernement pouvait arrêter le montant qui devait leur être payé.

Sir CHARLES TUPPER: Je puis dire qu'au concours nous donnerons les renseignements. Comme l'honorable député le sait, il s'agissait, jusqu'à un certain point, d'une épreuve jusqu'aux élections. Il était important de voir comment la loi fonctionnerait avant de décider définitivement quelle serait la rémunération de ces officiers. Je trouve parfaitement raisonnable ce que dit l'honorable monsieur, et je crois que demain nous pourrons donner les renseignements qu'il demande.

M. MILLS (Bothwell): Il est absolument nécessaire, je crois, que le gouvernement donne ces renseignements à la Chambre. L'honorable monsieur n'était pas ici lorsque le bill du cens électoral a été présenté; à cette époque-là, il y a eu une résolution à l'ordre du jour stipulant quels seraient les appointements. Le premier ministre, qui était chargé du bill, a abandonné cet article et dit qu'il s'occuperait de la chose dans les estimations. Quand les estimations ont été présentées, il a déclaré qu'il ne serait pas nécessaire de voter de crédit pour cette année-là. Puis, l'année dernière, nous avons fait une motion demandant ces renseignements, ce qui nous a été promis par le secrétaire d'Etat et par d'autres. Quand la session a été sur le point de finir, l'on a demandé une certaine somme et l'on nous a dit que le gouvernement n'avait pas encore arrêté ce que coûterait exactement la chose. Or, c'est la troisième session depuis l'adoption du bill, et l'honorable monsieur sera d'avis que cette Chambre manquerait entièrement à ce qu'elle se doit à elle-même et à ce qu'elle doit au pays si elle permettait que l'on votât de nouveau ce crédit sans savoir ce que va être le coût réel pour cette année.

Sir CHARLES TUPPER: On ne nous demande pas de nouveau crédit. Ce crédit est pour couvrir un mandat du gouverneur général pour des sommes qui ont déjà été votées de cette façon.

M. MILLS: Il y a \$50,000 de plus que le mandat du gouverneur général.

M. JONES: Le gouvernement a-t-il reçu des officiers-rapporteurs des réclamations faites par les reviseurs pour des listes fournies pendant les dernières élections?

Sir CHARLES TUPPER: Oui.

M. JONES: Je suppose que dans ces réclamations il s'agit de sommes considérables?

Sir CHARLES TUPPER: Rien de plus que ce qui sera couvert par ce crédit.

M. JONES: Je comprends que l'honorable monsieur a déjà payé ce montant.

Sir CHARLES TUPPER: Non, je n'ai pas dit cela.

M. JONES: Alors, le mandat du gouverneur général a été pris pour avoir de l'argent qui n'était pas nécessaire?

Sir CHARLES TUPPER: Le mandat du gouverneur général était de \$100,000 et ce crédit est de \$50,000 de plus.

M. JONES: A-t-on l'intention de payer les comptes des reviseurs qui ont été envoyés pour les listes électorales fournies aux officiers-rapporteurs? En ce qui concerne le comté d'Halifax, j'ai une copie du compte que le reviseur a envoyé à l'officier-rapporteur pour lui avoir fourni des listes électorales; ce compte est de \$174.

Sir CHARLES TUPPER: Parce que des comptes sont envoyés, il ne s'en suit pas qu'il soit nécessaire de les payer. On est à reviser tous ces comptes et l'on adoptera une échelle que, je l'espère, je serai en état de produire ici demain.